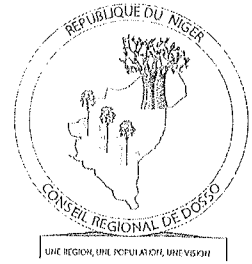


REPUBLIQUE DU NIGER
FRATERNITE-TRAVAIL-PROGRES
REGION DE DOSSO
CONSEIL REGIONAL DE DOSSO
BP : 232 Dosso Niger
TEL : 20 65 02 19
Email : dconseilregional@yahoo.com



PROCES VERBAL DE LA DEUXIEME SESSION
EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL REGIONAL DE DOSSO AU
TITRE DE L'ANNEE 2021

DOSSO, LES 10 ET 11 MAI 2021

REPUBLIQUE DU NIGER
REGION DE DOSSO
CONSEIL REGIONAL DE DOSSO

PROCES-VERBAL DE LA DEUXIEME SESSION EXTRAORDINAIRE DU
CONSEIL REGIONAL DE DOSSO AU TITRE DE L'ANNEE 2021.

L'an deux mil vingt et un, les 10 et 11 mai, s'est tenue, dans la salle de réunions du conseil, la deuxième session extraordinaire du Conseil Régional de Dosso au titre de l'année 2021, sous la présidence de Monsieur HIMA MOUNKAILA, président du conseil à l'effet d'examiner le point suivant inscrit à l'ordre du jour :

- Finalisation de l'examen des comptes administratifs et de gestion du Conseil Régional de Dosso.

Le secrétariat est assuré par Monsieur ABARCHI BOUBE, secrétaire général du conseil régional.

Etaient présents :

- 1- MM HIMA MOUNKAILA, Président du conseil ;
- 2- OUMAROU BOUBACAR, Premier Vice-président ;
- 3- HADABI ISSA, Deuxième Vice-président ;
- 4- BAGAGI TASSAOU, membre élu ;
- 5- ABDOU HAMIDOU, membre élu ;
- 6- MAMANE SOULEY MAINASSARA, membre élu ;
- 7- ADAMOU ELH BAWA, membre élu ;
- 8- MOUSSA AMANI, membre élu ;
- 9- ABDOU HASSANE, membre élu ;
- 10- AYOUBA HASSANE, membre élu ;
- 11- MME MM ABDOU KONGUI, membre élu ;
- 12- MAMANE BELLO SEYNI, membre élu ;
- 13- ISSIFOU BADJE, membre élu ;
- 14- ELHADJ GADO, DAN ZAMA, membre élu ;
- 15- TECHI TCHIWAKE, membre élu ;
- 16- OUMAROU TOUDOU, membre élu ;
- 17- MMES BARAZE NEE HADJIA ZEINABOU, membre élu ;
- 18- BIBA HASSANE, membre élue ;
- 19- MAIMOUNA IBRAHIM ZANGUI, membre élue ;
- 20- MM MAHAMANE ASSANE, membre élu ;
- 21- MAHAMADOU MOUMOUNI, membre élu ;
- 22- ABDOU GARBA, membre élu ;
- 23- HAROUNA ADAMOU, membre élu ;
- 24- MAMOUDOU AMADOU, membre élu ;

- 25- AYOUBA BIRGUI, membre élu ;
- 26- ASSOUNA BABEY, membre élu ;
- 27- YAHAYA ZANGUI, membre élu ;
- 28- AKILOU HASSANE, membre élu ;
- 29- ADAMOU ABDOU, membre élu ;
- 30- SAHABI YACOUBA, membre élu ;
- 31- HASSANE HAROUNA SALEY, membre élu ;
- 32- ALHOU MAHAMANE, membre élu ;
- 33- ADAMOU OUMAROU, membre élu ;
- 34- OUMAROU DJIBRIL, membre élu ;
- 35- MOUNKAILA HAMIDOU, membre élu ;
- 36- INSA HASSANE BARO, représentant le Sultan de Dosso , membre de droit ;
- 37- BELLO ABDOU BEIDI, représentant du Chef de Canton de Birni N°Gaouré, membre de droit ;
- 38- AMADOU SABO, Chef de Canton de l'Aréwa, membre de droit ;
- 39- AMADOU SEYNI, chef de canton de Harikanassou, membre de droit ;
- 40- MAHAMADOU MAMANE, Chef Groupement Peulh Doutchi, membre de droit ;
- 41- ZAKARI SEYNI, représentant le Chef de Canton de Sokorbé, membre de droit ;
- 42- IBROH BOUBACAR représentant le Chef de Canton de Loga, membre de droit ;
- 43- SOUMANA GOUDIA, Chef de Canton de Karakara, membre de droit ;

Etaient absents :

- 1- MMES RABIOU HAOUA HAMBALI, membre élu ;
- 2- MARINA ABDOU MOUMOUNI, membre élu ;
- 3- ALI FATCHIMA CHEKARAOU, membre élu ;
- 4- M MAHAMANE TAHER TANIMOUNE, membre élu ;

L'ouverture de cette session a été marquée par le discours du président qui a débuté en ces termes :

“ Cette session, la toute dernière de la première mandature du conseil régional, qui aura duré 10 ans, est une occasion pour nous de nous féliciter pour le travail combien important abattu dans le cadre de notre contribution au développement de la région, mais aussi de relever toutes les imperfections, afin de permettre aux nouveaux élus de continuer sur les acquis”.

Pour le Président du Conseil Régional, cette expérience pour les conseils régionaux, a été un apprentissage couronné de beaucoup de succès.

En effet, à son installation en juin 2011, le Conseil Régional de Dosso ne disposait d'aucun document de planification et ses moyens humains et logistiques étaient très limités.

Par les efforts conjugués de tous, membres de l'organe délibérant, exécutif, assistants techniques, personnel d'appui, avec l'accompagnement de tous les partenaires (services techniques de l'Etat, PTF, ONG, Organisations de la société civile, des jeunes, des femmes, des handicapées), la Région a pu élaborer dans les délais requis l'essentiel des documents de planification.

Il s'agit du :

- Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT) ;
- Plan de Développement Régional (PDR) qui a été récemment adopté après avoir bouclé le processus de sa révision ;
- Schéma d'Aménagement Foncier (SAF) que nous étions la première région à réaliser. ;

Ces précieux documents qui sous-tendent toute la politique de développement socioéconomique et culturel sont tous en cours de mise en œuvre.

Selon le président, pendant ces dix (10) années d'exercice, la cohésion des membres du conseil, la synergie et la pertinence des décisions prises ont permis au Conseil Régional de conduire efficacement sous sa maîtrise d'ouvrage la réalisation des actions et l'acquisition d'importantes infrastructures.

Il a saisi cette occasion pour réitérer ses félicitations à toutes et tous et d'avoir une pensée positive à l'endroit des collègues membres du conseil qui nous ont quittés. Il a prié Allah, le tout puissant de les accueillir dans son Paradis éternel.

Aux nouveaux élus, le président a présenté au nom de cette assemblée et à son nom propre, ses plus vives félicitations suite à leur élection et formule le vœu de plein succès dans leurs nouvelles fonctions.

Toujours pour le président, "si nous avons eu beaucoup de succès au cours cette mandature, il n'en demeure pas moins que nous avons enregistré aussi des insuffisances et des chantiers non encore prospectés qui constitueront autant de défis à relever par la nouvelle équipe au grand bonheur de nos laborieuses populations.

Il s'agira pour cette équipe, dans un contexte sécuritaire et sanitaire difficile :

- d'accroître le lobbying et plaidoyer pour l'effectivité du transfert concomitant des compétences et de ressources de l'Etat ;
- de mobiliser des partenaires techniques et financiers pour poursuite de la mise en œuvre des différentes planifications ;
- de créer les conditions d'une mobilisation accrue des ressources internes ;
- de rendre plus opérationnelles les questions de redevabilité ;
- de poursuivre les efforts de création des services au sein du conseil et la mise en place de moyens logistiques à la hauteur du travail à accomplir, pour ne citer que cela".

Pour revenir sur l'opportunité de la tenue de cette session, le Président a rappelé le point inscrit à l'ordre du jour qui sera débattu jour :

- La finalisation de l'examen des comptes administratifs et de gestion du Conseil Régional de Dosso ;

Il a demandé aux conseillers de prêter une attention particulière aux exposés qui leur seront faits et a sollicité leur participation sage et responsable dans un esprit de tolérance aux débats qui animeront les travaux.

En conclusion, le Président a dit que cette session est également l'occasion pour les conseillers, en bons croyants, de se présenter mutuellement des excuses pour les manquements et les incompréhensions que les uns et les autres ont eus au cours de nos différents échanges.

Après la cérémonie d'ouverture, l'appel nominatif des conseillers a permis de constater que le quorum est atteint et que la session peut valablement se tenir.

Le projet d'ordre du jour soumis pour adoption aux conseillers régionaux n'a subi aucune modification.

Il convient de rappeler que le Conseil Régional a déjà eu à examiner les comptes administratifs et de gestion des années 2016 à 2018. Mais suite à des recommandations de la Cour des Comptes après sa mission de contrôle de la gestion d'une part et d'autre part par la non prise en compte de certaines recettes du Conseil lors du précédent examen des comptes, il est senti la nécessité de finaliser cette activité, d'où la convocation de la présente session.

Auparavant, les différents comptes administratifs et de gestion élaborés respectivement par l'ordonnateur du budget et le receveur du Conseil Régional ont été soumis à l'appréciation de la commission des affaires financières.

C'est ainsi qu'après avoir pris en compte les observations de cette commission, les documents ont été présentés en plénière aux conseillers qui les ont examinés les 10 et 11 mai 2021 avant de les adopter par des délibérations.

L'ordre du jour étant épuisé, le président a levé la séance le 11 mai 2021 à 17 heures.



Le Président

HIMA MOUNKAILA